

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire,
en vue d'une activité de mareyage filetage et négoce de produits de la mer**

AVIS DE PUBLICITE

SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD), 285 avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais ;
Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :

La SCI FRED IMMOBILIER a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d'occuper une dépendance du domaine public située sur le port de Boulogne-sur-Mer sur l'emprise parcellaire, identifiée parcelle 14 de l'îlot 9, cadastrée BH 251, soit une superficie totale de 154 m² aux fins d'exercer dans le bâtiment qui y est édifié l'activité de mareyage filetage négoce de produits de la mer.

Elle dispose d'une AOT qui vient à échéance le 31 décembre 2023 et sa demande d'attribution d'un nouveau titre a été formulée avant cette échéance.

Il a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 10 ans justifiée par l'amortissement comptable des investissements projetés sur la même période.

Par le présent avis de publicité, portant « Appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

SECTION III – CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :

1) AOT

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie de 154 m² en vue d'exercer une activité de mareyage filetage négoce de produits de la mer.

- Durée de l'autorisation : 10 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : 614.88 EUR hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur au 1er janvier 2024.

- Montant prévisionnel des investissements envisagés 14 765 EUROS Hors Taxe

- Octroi de droits réels : oui.

- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer

- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : JJ/MM/AA.

SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),
285 Avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **24/02/2024**

SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la société **FRED IMMOBILIER**, Société Civile Immobilière représentée par son gérant en exercice Monsieur Frédéric DELPIERRE, dont le siège est situé à **EQUIHEN PLAGES (62224)** au 56 Bis rue de Palezieux et immatriculée sous le numéro de SIRET **833 239 684 00016** au greffe du Tribunal de Commerce de BOULOGNE/MER.
- Date de publication du présent avis : 09/02/2024